

Message du président-directeur général

Coronavirus (COVID-19) Modalités du retour graduel des employés de la Société

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez maintenant, le gouvernement a annoncé la semaine dernière le retour graduel des employés de l'État dans les édifices gouvernementaux. Cette orientation, qui vise un taux d'occupation maximal de 25 % dans un premier temps, est en vigueur depuis le 18 juillet et concerne particulièrement les employés travaillant dans les bureaux administratifs.

Tenant compte des particularités propres à notre organisation, les modalités de retour ont été établies pour nous assurer d'un déploiement simple. Ainsi, le calcul de réintégration des espaces de travail, en respectant le taux d'occupation maximal visé, s'effectuera par vice-présidence, par adresse civique (par exemple dans le cas où une direction comporte plus d'une adresse), et ce, pour chaque jour de travail. Ces mesures seront applicables à partir du **lundi 3 août prochain**.

Il incombera aux gestionnaires des unités administratives d'appliquer la solution qui correspond à la réalité de leur équipe en fonction des principes énumérés. Les modalités de retour impliqueront fort probablement une rotation des présences des membres d'une même unité, notamment pour respecter les règles actuelles de distanciation. Les précisions spécifiques à chacune des équipes seront communiquées par votre gestionnaire dès que possible.

J'aimerais enfin nous rappeler que ce retour au travail est accompagné de l'obligation du port du couvre-visage dans les halls d'entrée, les aires d'accueil, les ascenseurs et les stationnements. Nos équipes d'exploitation ont déployé des efforts importants pour adapter notre milieu de travail afin de le rendre sain et sécuritaire. Il ne tient qu'à nous de respecter les consignes d'hygiène et de distanciation pour nous protéger mutuellement.

La réintégration des espaces de bureaux représente une étape importante dans la gestion de la crise pandémique et, bien qu'il ne s'agisse que d'une première étape, je suis convaincu que nous la réussirons avec succès, au même titre que nous nous sommes rapidement adaptés à la nouvelle réalité du travail à distance, il y a plusieurs mois maintenant.

Je ne saurais terminer en vous remerciant, encore une fois, pour vos efforts quotidiens. Je vous invite à profiter de la période estivale, tout en demeurant prudents face au virus qui est encore présent.

Le président-directeur général,

Daniel Primeau, architecte

Toute question ou situation particulière doit être adressée à votre gestionnaire ou à M^{me} [Marie-Pier Végiard](#).

au 418 646-1766, poste 8337, ou à drh@sqi.gouv.qc.ca.

N'hésitez pas à consulter la section [Coronavirus \(COVID-19\)](#) spécialement créée dans l'intranet pour rendre disponible toute information utile.

Toutes les personnes désirant obtenir de l'information supplémentaire sur la situation du COVID-19 sont invitées à visiter le site Web [Québec.ca/coronavirus](http://Quebec.ca/coronavirus).